

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PORTNEUF
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉONARD-DE-PORTNEUF
LE 11 MAI 2020
Réunion spéciale**

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue à la salle du Conseil sise au 260, rue Pettigrew à Saint-Léonard-de-Portneuf et par téléconférence à 19 h 30.

Sont présents les membres du conseil suivants :

Mme Lise Trudel	Conseillère siège # 1
M. Simon Moisan	Conseiller siège # 2
Mme Marie-Ève Moisan	Conseillère siège # 3
Mme Sophie Cantin	Conseillère siège # 4
M. Cédric Champagne	Conseiller siège # 5
Mme Nathalie Suzor	Conseillère siège # 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Denis Langlois.

Était également présente Mme Nathalie Naud, agente de bureau et greffe.

OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

La séance est ouverte à 19 h 40. Le maire souhaite la bienvenue à tous.

LÉGISLATION

100-11-05-20

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Sophie Cantin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

- 1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2- LÉGISLATION**
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour**
- 3- SUIVI DES DOSSIERS ET DES DÉCISIONS**
 - 3.1 Aucun**
- 4- PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS ET/OU D'AJOURNEMENT, SI NÉCESSAIRE**
- 5- ADMINISTRATION**
 - 5.1 Retour au travail de Mme Nancy Clavet**
 - 5.2 Condition salariale et télétravail du personnel**
- 6- URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
 - 6.1 Dérogation mineure du 373, rang Petit-Saint-Bernard**
 - 6.2 Dérogation mineure du 1800, rang Saint-Paul**
 - 6.3 Dossier de M. Voyer Dossier**
- 7- VOIRIE — TRANSPORT — TRAVAUX PUBLICS — HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 7.1 Aucun**
- 8- LOISIRS — SPORTS - CULTURE — FAMILLE — VIE COMMUNAUTAIRE**
 - 8.1 Aucun**
- 9- SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 9.1 Aucun**
- 10- RAPPORTS DES COMITÉS**
 - 10.1 Aucun**
- 11- SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS ET/OU D'AJOURNEMENT, SI NÉCESSAIRE**
- 12- BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**
 - 12.1 Aucun**
- 13- VARIA**
- 14- LEVÉE DE LA SÉANCE**

SUIVI DES DOSSIERS ET DES DÉCISIONS

Aucun

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS ET/OU D'AJOURNEMENT, SI NÉCESSAIRE

ADMINISTRATION

RETOUR AU TRAVAIL DE MME NANCY CLAVET

Ce point est reporté au 1^{er} juin.

101-11-05-20

CONDITION SALARIALE ET TÉLÉTRAVAIL DU PERSONNEL

Il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement de maintenir les conditions salariales et le télétravail du personnel jusqu'au 1^{er} juin 2020.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

102-11-05-20

DÉROGATION MINEURE DU 373, RANG PETIT SAINT-BERNARD

CONSIDÉRANT QUE le projet a été déposé conformément à la réglementation, le 12 mars 2020 et que les demandeurs ont produit et acheminé tous les documents nécessaires à l'étude du dossier;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation demandée est en lien avec la marge de recul arrière pour transformer le bâtiment complémentaire en bâtiment d'élevage;

CONSIDÉRANT QUE le lot se trouve en zone agricole;

CONSIDÉRANT QUE la propriété est en vente;

CONSIDÉRANT QUE la distance séparatrice concernant les odeurs en fonction de 3 chevaux sera de 22 mètres;

CONSIDÉRANT QUE les maisons voisines sont à plus de 80 mètres;

CONSIDÉRANT QUE le projet n'entraînera pas de préjudice aux propriétaires voisins;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif a émis une recommandation positive au Conseil municipal à la réunion du 12 mars 2020 par la résolution numéro CCU-05-12-03-20;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement d'accorder la demande de dérogation mineure telle que présentée soit :

- Avant l'émission d'un permis de changement de vocation au bâtiment résidentiel accessoire (hangar) en bâtiment agricole, la marge de recul arrière sera de 4 mètres au lieu de 9 mètres tel que prévoit le règlement. La dérogation sera de 5 mètres.

DÉROGATION MINEURE DU 1800, RANG SAINT-PAUL

Une discussion a eu lieu. M. Bernard Caouette verra à discuter avec M. Alexandre Jobin à ce sujet. Le point est suspendu jusqu'au prochain caucus.

DOSSIER DE M. VOYER

Ce dossier est reporté au caucus du 28 mai. M. Alexandre Jobin, inspecteur en urbanisme, sera présent pour parler de ce dossier. Le rapport de la MRC de Portneuf sera transmis aux membres du conseil municipal aussitôt que possible.

VOIRIE – TRANSPORT – TRAVAUX PUBLICS – HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun

LOISIRS – SPORTS - CULTURE – FAMILLE – VIE COMMUNAUTAIRE

Aucun

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun

RAPPORTS DES COMITÉS

Aucun

SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS ET/OU D'AJOURNEMENT, SI NÉCESSAIRE

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Aucun

VARIA

86-28-04-20

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets étant épuisés, il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement de procéder à la levée de l'assemblée à 19 h 52.

Monsieur Denis Langlois
Maire

Monsieur Bernard Caouette
Directeur général
et secrétaire-trésorier intérimaire

Je, Denis Langlois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.